



## Une approche à plus long terme vers un budget équilibré

### Faits saillants

- L'année financière 2009-2010 se termine par un déficit de 21,3 milliards \$, en baisse par rapport au déficit de 24,7 milliards \$ prévus lors de la revue financière de l'automne dernier.
- Élimination du déficit prévue en 2017-2018, soit deux ans plus tard que ce qui avait été prévu dans le budget de l'an dernier.
- Les investissements en infrastructures passent de 11,1 milliards \$ en 2009-2010 à 13,2 milliards \$ en 2010-2011.
- Hypothèse de croissance du PIB réel de 2,7 % en 2010, et de 3,2 % pour 2011 et 2012, et de 3,0 % en 2013.
- Financement de 20 000 nouvelles places dans les collèges et universités en septembre.
- Gel des salaires dans le secteur public.
- Hausse annuelle des dépenses de santé limitée à 3 % d'ici 2012-2013.
- Croissance annuelle moyenne des charges de programmes limitée à 1,9 % après 2012-2013.
- Besoins d'emprunts oscillant autour de 40 milliards \$ chaque année d'ici 2012-2013. Sur la période, environ 38 % de ces sommes vont à des refinancements.
- Le ratio de la dette nette des actifs (dette résultant des déficits accumulés) au PIB est prévu culminer à 29,2 % en 2013-2014.

### Sommaire

On peut s'étonner que le déficit pour l'année financière qui se termine soit inférieur de 3,4 milliards \$ à ce qui était projeté en automne dernier, surtout que les revenus ont subi une révision à la baisse de 239 millions \$. Les dépenses de programmes se révèlent en effet inférieures de 1,9 milliards \$. Les coûts moins élevés qu'anticipés de lutte contre le virus H1N1 et une gestion prudente des charges sont des facteurs importants. Cependant, une partie non précisée de cette baisse tient à un report de projets d'infrastructures (Incidentement, ce facteur occasionne aussi une baisse des transferts fédéraux, qui explique la révision baissière des revenus). Quant à lui, le service de la dette a coûté 476 millions \$ de moins que prévu, et la réserve de 1,2 milliards \$ prévue à l'automne n'a pas été utilisée.

Le budget déposé aujourd'hui par le ministre des Finances Dwight Duncan comporte plusieurs volets. Un premier volet est un plan visant à diminuer le déficit de 21,3 milliards \$ de 2009-2010 de moitié en cinq ans et de l'éliminer en huit ans. En particulier, ce plan comporte le gel pour deux ans de la structure salariale des employés du secteur public non syndiqués. De plus, le plan ne prévoit pas de fonds pour des hausses salariales dans les conventions collectives futures. La gestion serrée des dépenses veut faire en sorte de maintenir à moyen terme les charges de fonctionnement de base du gouvernement au niveau de 2010-2011, ou en deçà. Après 2012-2013, le taux de croissance annuel moyen des charges de programmes est limité à 1,9 %.

Un deuxième volet du budget vise à attirer les étudiants étrangers dans les universités et collèges ontariens. Il prévoit l'ajout de 20 000 places dans ces institutions et leur promotion énergique à l'étranger. Un troisième volet est le développement économique du Nord, avec notamment le Programme d'aide à l'efficacité électrique pour le secteur

industriel. En vertu de ce programme, une somme annuelle d'environ 150 millions \$ sera affectée sur trois ans afin de réduire d'environ 25 % les prix de l'électricité des grandes entreprises industrielles. Ce rabais serait offert aux entreprises qui s'engagent à mettre en œuvre un plan visant l'efficacité de leur consommation d'électricité. D'autres volets portent sur la mise en œuvre, d'ici 2015-2016, d'un programme d'apprentissage à temps plein pour les enfants de quatre et cinq ans, et une stratégie de l'eau de grande portée. Ceci, sans oublier bien sûr le programme d'investissements dans les infrastructures.

Le ratio de la dette résultant des déficits accumulés au PIB, qui a atteint un creux de 18 % en 2007-2008, est prévu se stabiliser à 29,2 % en 2013-2014. Il demeurerait alors en deçà du niveau de 32,9 % atteint en 1999-2000.

Les mesures de gestion des dépenses, qui sont le fer de lance dans la lutte contre le déficit, sont certainement le point qui ressort le plus de ce budget. Elles sont certes bienvenues, mais seront-elles suffisantes? Certes, l'hypothèse de croissance économique de 2,7 % pour 2010 est prudente, eu égard au consensus qui table sur 3 %. Cependant, pour 2011, nous croyons que la croissance économique pourrait être inférieure à ce que le gouvernement prévoit. Les documents budgétaires suggèrent qu'une variation d'un point de pourcentage du Pib réel affecte les revenus de 750 millions \$. Évidemment, ceci n'est qu'un guide. L'impact réel dépend beaucoup de la composition et de la source du changement de croissance du PIB. Malgré tout, cette estimation permet de garder à l'esprit un facteur de risque déterminant au plan financier de l'Ontario.

*Marc Pinsonneault*

### Ontario

Milliards \$

	Provisoire	Plan	Perspectives	
	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012-2013
<b>Revenus</b>	<b>96.4</b>	<b>106.9</b>	<b>107.8</b>	<b>112.0</b>
Recettes fiscales autonomes	65.7	71.6	74.9	79.3
<i>Impôt sur le revenu des particuliers</i>	24.0	25.9	26.7	28.3
<i>Taxe de vente au détail</i>	17.4	19.1	20.3	21.4
<i>Impôt sur les sociétés</i>	5.4	7.4	8.0	9.4
<i>Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires</i>	5.7	5.3	5.3	5.3
<i>Contribution-santé de l'Ontario</i>	2.7	2.9	3.0	3.2
<i>Autres revenus fiscaux</i>	10.5	10.9	11.6	11.9
Transfert fédéral	18.6	23.7	21.5	21.1
Revenu des entreprises du gouvernement	4.1	4.2	4.4	4.6
Autres revenus	8.0	7.4	7.0	7.0
<b>Charges</b>	<b>117.7</b>	<b>125.9</b>	<b>124.1</b>	<b>126.9</b>
Charges de programmes	108.8	115.9	112.9	114.3
Intérêt sur la dette	8.9	10.0	11.1	12.5
<b>Réserve</b>	<b>-</b>	<b>0.7</b>	<b>1.0</b>	<b>1.0</b>
<b>Excédent (déficit) annuel</b>	<b>(21.3)</b>	<b>(19.7)</b>	<b>(17.3)</b>	<b>(15.9)</b>

<b>Dette nette</b>	<b>193.2</b>	<b>220.0</b>	<b>245.0</b>	<b>267.8</b>
<b>Déficit accumulé</b>	<b>134.6</b>	<b>154.3</b>	<b>171.6</b>	<b>187.5</b>

<b>Besoins d'emprunts</b>	<b>43.8</b>	<b>39.7</b>	<b>38.8</b>	<b>40.2</b>
Déficit (excédent)	21.3	19.7	17.3	15.9
Refinancement	14.4	15.6	14.0	17.3
Remboursement	0.4	0.4	0.4	0.5
Investissement dans des actifs corporels	8.5	9.8	10.6	10.4
Autres	(0.8)	(5.8)	(3.5)	(3.9)

Source: Documents budgétaires du ministère des finances de l'Ontario.